



Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

CONCERTATION PREALABLE

SYNTHESE

**Réunion de lancement de la
concertation préalable**

Arreau, 15 mars 2023.

Mercredi 15 mars à Arreau, à la salle du Terminus, avait lieu la seconde réunion publique de lancement de la concertation préalable à l'élaboration du SAGE Neste et Rivières de Gascogne. Une cinquantaine de personnes a fait le déplacement pour discuter d'une ressource essentielle sur le territoire : l'eau et son avenir. Il est à noter la diversité des participant.e.s, plus de la moitié étant des habitant.e.s du territoire, mêlés à des élu.e.s, représentant.e.s associatifs, institutionnels, et agents territoriaux.

Après les mots d'accueil des élus et représentants de l'Etat, les participant.e.s regroupés par tables se sont vus proposer de faire connaissance et définir les questions que le groupe souhaitait adresser aux intervenant.e.s. de la table ronde présent.e.s ce soir-là :

- Bruno Coupry, bureau d'étude Eaucéa
- Cécile Argentin, France Nature Environnement
- Michel Dubosc, Chambre d'agriculture des Hautes Pyrénées
- Gérard Barthe, Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable (SIAEP)
- Jacques Richon, Météo France

Puis, un.e représentant.e par table a restitué les questions aux intervenant.e.s dont les réponses ont apporté des premiers éclairages. Cette réunion a été animée par Denis Cheissoux et l'équipe d'Eclectic Experience qui accompagne la concertation du SAGE.

Important : Toutes les questions, réponses, remarques complémentaires qui n'ont pas été traitées oralement lors de la réunion de lancement (mais listées tout de même dans ce document), seront disponibles et traitées sur le site internet du sage-nrg.gers.fr. Un document sera alimenté au fur et à mesure pour apporter les réponses.



1/ MOTS D'ACCUEIL

Philippe Carrère, Maire d'Arreau, Président de la Communauté de Commune Aure Louron et membre de la CLE

M. Carrère a introduit la réunion en insistant sur l'honneur pour Arreau d'accueillir la seconde réunion de lancement de la concertation préalable à l'élaboration du SAGE Neste et Rivières de Gascogne ce soir. Il a poursuivi en remerciant tous les participant.e.s d'être là pour ce moment de concertation dans la vallée d'Aure. Il a ensuite rappelé que si Arreau est à la confluence des deux Nestes, c'est bien ici que la Neste démarre.

L'eau c'est la vie, c'est la ressource la plus importante sur terre. Aujourd'hui avec le changement climatique, avec la diminution des précipitations, à nous, citoyen.ne.s de phosphorer et de nous entendre afin de produire des choses recevables pour l'avenir de la gestion de l'eau.

Maryse Beyrie, Présidente du PETR Pays des Nestes et Présidente de la Commission géographique Neste de la CLE

Mme Beyrie a tout d'abord remercié M. Carrère pour son accueil. Ce débat est l'un des plus importants. Avec la sécheresse, la raréfaction de l'eau, le changement climatique, cette question de l'eau est devenue incontournable. Nous devons réfléchir ensemble sur cette ressource. Mme Beyrie a tenu à rappeler que la Neste alimente également la Garonne et que Toulouse aura, à un moment, un problème démographique et d'alimentation en eau.

Reprenant les mots de M. Carrère, Mme Beyrie insiste sur la diminution de la quantité de neige, sur la fonte des glaciers et sur les difficultés à venir pour assurer les économies qui dépendent de l'eau (agriculture, industrie avec les centrales nucléaires à Golfech, les sites touristiques...). Mme Beyrie a insisté sur sa hâte de débattre et de savoir comment ensemble, nous allons mieux gérer la ressource en eau.

Elle est ensuite revenue sur la présentation du film « la Neste¹, dans chaque vallée coule une rivière » : les témoignages qui ont été présentés font que nous en sortons émus et retournés. Cependant, après l'émotion il y a l'alerte. La Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne (CACG) nous dit que le niveau du canal est très bas. Le sujet est important, la prise de conscience est importante, la sensibilisation de chacun est importante, ce n'est pas l'affaire des spécialistes, c'est l'affaire de chacun d'entre nous.

Bernard Gendre, Président de la CLE Neste et Rivières de Gascogne et Vice-Président du Département du Gers

M. Gendre rappelle en premier lieu que le département du Gers est tout particulièrement intéressé par cette ressource en eau sur le territoire. Sans l'eau qui descend des montagnes, les rivières du Gers seraient à sec l'été. Les élus du territoire au XIX^{ème} siècle ont donné l'alerte et un canal a pu être construit. Le SAGE regroupe 6 départements (Gers, Hautes Pyrénées, Lot et Garonne, Haute Garonne, Tarn et Garonne, Landes). La Commission Locale de l'Eau comprend des représentant.e.s de domaines assez larges, mais il était important pour nous d'aller vers les citoyens.

¹ Le film « Dans chaque vallée coule une rivière : la Neste » de Christophe Castillon, également diffusé dans le cadre de la concertation

Toutefois, cette concertation permet d'aller plus loin qu'une simple consultation : nous voulons connaître votre vision, vos attentes, que faire de cette eau dans les années à venir. Il y aura donc à la suite de celle-ci d'autres réunions, sur tout le territoire. Pour mener à bien cette mission de concertation, nous avons deux garants de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) pour nous accompagner tout au long de la démarche.



Bernard Verdier, vice-président de la CLE:

M. Verdier a ensuite pris la parole en ces mots : ce partage de l'eau doit prendre en compte tous nos besoins. Si l'on parle de la répartition de l'eau du canal vers l'aval, on pense spontanément à l'agriculture, aux rivières, mais on oublie souvent qu'il y a également l'eau potable et les usages ludiques (le canoë, etc.). Le canal de la Neste, c'est l'intelligence du partage de l'eau pour répondre aux besoins de notre Gascogne dont les rivières avaient besoin d'être soutenues.

Ensuite, M. Verdier a rappelé que le changement climatique imposait désormais de mettre en place des règles de répartition de la quantité de l'eau. Cela nécessite du dialogue mais également, plus spécifiquement sur ce territoire, l'explication de l'origine de l'eau. En effet, la notion d'abondance n'est plus de ce jour, il va donc falloir apprendre à partager de façon extrêmement rigoureuse.

Dès lors le défi à relever est de savoir comment satisfaire tous les usages, alors que nous n'avons plus assez d'eau pour satisfaire tous les besoins ? En période d'étiage (et parfois même avant), comment allons-nous assurer tous les besoins ? Ces enjeux vont être de plus en plus clivants, c'est pourquoi il faut s'employer à tout faire dans le dialogue et avec intelligence.

Alexis Clariond, Représentant du Préfet des Hautes Pyrénées

M. Clariond a d'abord rappelé, qu'au-delà d'un document réglementaire, le SAGE était avant tout une démarche, et cette démarche il faut qu'elle vienne du territoire, qu'elle soit co-construite. En effet, l'eau est un bien commun qui n'est à personne, mais qui appartient à tout le monde. Il faut que tous les acteurs puissent donner leur avis et que l'on puisse rentrer ensemble dans une société qui n'est plus une société de l'abondance. Il faut que les citoyens se saisissent de ces sujets, car les politiques de demain doivent être ajustées aux territoires.

Anne-Isabelle Pardineille & Ivan Pascaud, garant.e.s de la concertation :

En tant que garant.e.s de la concertation, nommé.e.s par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP), Monsieur Pascaud et Madame Pardineille sont tout d'abord revenus sur leur rôle. La CNDP est une Autorité Administrative Indépendante (AAI) qui existe depuis 1995. Elle veille au respect de la participation des publics sur les projets, plans programmes qui les concernent. Elle ne prend



pas position sur les projets mais éclaire les décideurs sur les conditions de sa faisabilité. Par an, 5 à 6 débats publics (énergie, grands projets...) sont mis en place. La CNDP veille également sur 150 concertations préalables par an. Les garant.e.s veillent au respect de la participation en garantissant les 5 valeurs de la CNDP (indépendance, transparence, égalité de traitement, argumentation, inclusion).

Anne-Isabelle Pardineille est garante depuis 6 ans. Elle est également commissaire-enquêteur depuis 2003, historienne et urbaniste, elle vient des Pyrénées-Orientales.

Ivan Pascaud, est agriculteur dans les Hautes-Pyrénées. Il a été nommé, ainsi qu'Anne Isabelle, en mars 2022 afin de suivre la concertation préalable à l'élaboration du SAGE NRG. La concertation préalable est un moment de concertation grand public, ouvert à toutes et tous, et réglementaire. En tant que garant.e.s, ils fixent les modalités de la concertation, font des prescriptions au maître d'ouvrage, après une étude de contexte et de nombreuses rencontres. Toute une phase de diagnostic partagé a été faite, maintenant le processus d'élaboration du SAGE entre dans la phase "tendances et scénarios". Il va donc falloir maintenant éclairer les choix qui vont être faits par la CLE. Il y aura par la suite une concertation continue, puis viendra l'enquête publique.

Les garant.e.s vont veiller au bon déroulement de la concertation puis ils vont rédiger un bilan dans lequel se trouveront les enseignements de la concertation et l'identification des lignes qui auront bougé. Le maître d'ouvrage devra faire une réponse à ce bilan.

Ensuite, la concertation se poursuivra de façon volontaire et vous questionnera sur le plan d'actions. Chaque citoyen.ne.s peut joindre les garant.e.s à n'importe quel moment de la concertation si, par exemple, certaines choses les heurtent dans la procédure. Les garant.e.s ne se prononcent jamais sur le fond, seulement sur la forme.

Pour en savoir plus sur le SAGE Neste et Rivières de Gascogne et revoir la vidéo de présentation diffusée, rendez-vous sur le site au lien suivant : <https://sage-nrg.gers.fr/informations-transversales/photos-videos/schema-damenagement-et-de-gestion-des-eaux-neste-et-rivieres-de-gascogne-eau-et-territoire-construire-un-avenir-29637#gallery-id-29637>

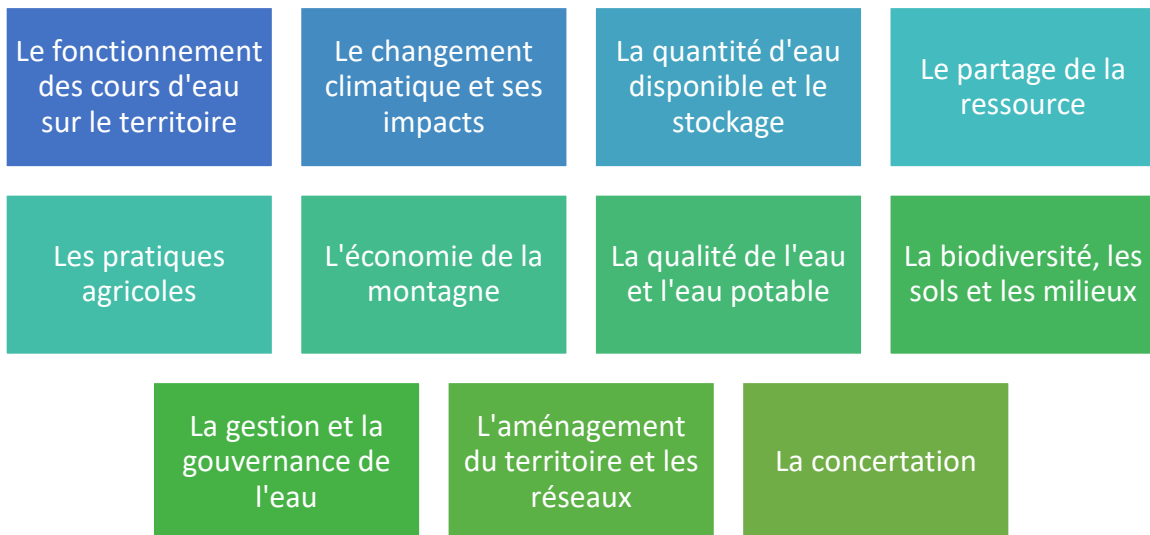
2/ QUESTIONS DES PARTICIPANT.E.S ET REACTIONS DES INTERVENANT.E.S

A l'issue des réflexions menées en groupes, les participant.e.s ont inscrit mais aussi partagé aux facilitatrices leurs questions et propositions. Cette synthèse fait état de l'ensemble de la matière recueillie, mais ne met en exergue que les réponses apportées oralement par les intervenant.e.s.

Les participant.e.s ont fait remonter plusieurs interrogations d'ordre différent :

- **Des questions de compréhension** sur le contexte, le fonctionnement des cours d'eau, l'impact du changement climatique, etc...
- **Des réactions et propositions** relevant des choix à faire et des orientations à prendre en matière de partage de la ressource, d'habitudes de consommation, de modèle agricole...

Il est noté qu'une grande diversité de sujets ont été évoqué :



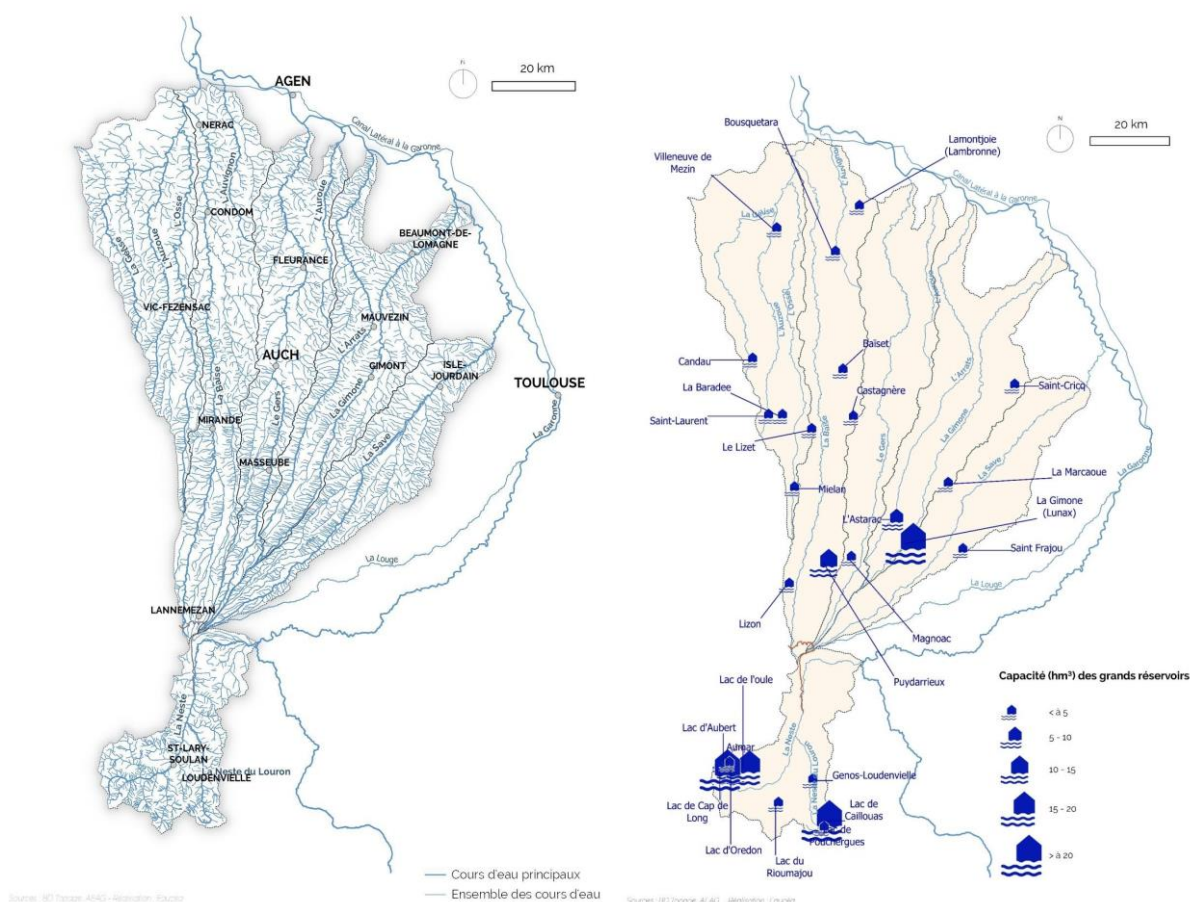
A l'instar de la réunion publique de lancement organisée à Auch la veille. Ont émergé à Arreau des questionnements similaires autour du fonctionnement des cours d'eau, du système Neste, du partage de la ressource et des pratiques agricoles. En revanche, des questionnements plus spécifiques liés au territoire ont également émergé comme l'adaptation des territoires de montagne à la raréfaction de la ressource en eau, l'utilisation de l'eau pour la production d'énergie et la finalité de la concertation préalable à l'élaboration du SAGE.

➔ FONCTIONNEMENT DES COURS D'EAU SUR LE TERRITOIRE

Qu'est-ce que le système Neste, comment ça fonctionne ?

Bruno Coupry, bureau d'étude Eaucéa : L'eau c'est d'abord la pluie. En premier lieu il pleut, ensuite l'eau est évaporée et finalement peu d'eau reste réellement sur le territoire. La gestion du système Neste c'est en fait la gestion du reliquat de l'eau qui reste après évaporation.

Le système Neste fait la jonction entre montagne et coteaux gascons. Lorsqu'on parle du système Neste on fait référence à la fois au canal de 29 km de long mais également à tous les ouvrages hydrauliques de tailles variées qui parcourent le territoire.



On appelle cette organisation un « système » car outre l'apport en eau brute, elle permet le développement territorial des coteaux gascons dès 1848.

Actuellement, le système Neste est percuté par le changement climatique, des questions redoutables nous attendent.

D'où vient l'eau sur le territoire ?

Bruno Coupry, bureau d'étude Eaucéa : L'eau est souvent prélevée dans la Neste (surtout l'été). Le cheminement de l'eau depuis la source s'appelle le "fil de l'eau" : le canal transfère l'eau dans

les rivières puis, ces rivières vont se jeter dans la Garonne. En tant que territoire en amont, le territoire de la Neste et des Rivières de Gascogne a la responsabilité de bien gérer cette eau par rapport à ceux qui sont en aval, à Toulouse par exemple.

→ CHANGEMENT CLIMATIQUE ET TENDANCES À VENIR

Que peut-on dire sur les prévisions liées au changement climatique sur notre territoire ?

Jacques Richon, Météo France : La hausse des températures va dépendre de notre manière de vivre. Actuellement, l'augmentation des températures se situe aux alentours de +1,5 °C en France. En 2022 on a mesuré +4 °C de moyenne annuelle au pic du midi. En ce qui concerne la quantité des précipitations, tous les modèles ne sont pas d'accord. Il n'existe pas une tendance claire car divers paramètres entrent en compte. Toutefois, ce qui est à peu près certain c'est que les précipitations présentent une tendance à se concentrer sur les saisons automne et hiver et à se raréfier drastiquement en été. On observe en effet une modification du système des pluies.

En quoi le moment que nous vivons peut-il être qualifié de « critique » ?

Jacques Richon, Météo France : L'an dernier la France a dû faire face à une sécheresse exceptionnelle. La recharge des nappes commence habituellement en octobre mais cette année, octobre a été un mois particulièrement sec, novembre normal, décembre sec, janvier normal, et février extrêmement sec. Pour le moment, le mois de mars est dans la norme au niveau des précipitations mais il ne permet pas encore de compenser le manque. Par ailleurs, la rareté des précipitations en hiver se traduit également sur l'épaisseur du manteau neigeux : en mars on est sur des épaisseurs de mai. Le mois de mai va être critique.

→ QUANTITÉ ET STOCKAGE

Comment stocke-t-on l'eau et quels sont les impacts du stockage sur l'environnement ?

Cécile Argentin, France Nature Environnement : C'est la première année où les retenues sont dans un tel déficit. On ne fait plus de retenues sur cours d'eau car elles avaient un impact écologique trop important. Pour le stockage de l'eau, les retenues ne suffisent pas, il est aussi nécessaire de préserver les zones humides (qui relâchent de l'eau en différé) et de se préoccuper de l'eau verte (eau contenue dans les sols). Il est d'intérêt majeur de préserver les zones humides. Pour ce qui est des réserves individuelles, il est difficile de comparer car les quantités stockées ne sont pas comparables.

Les questions et réactions complémentaires :

(Traitées sur un document de suivi, disponible sur le site sage-nrg.gers.fr)

- Les réservoirs de montagne pourront-ils toujours fournir pour tous les usages ?
- Et si non quelles seront les priorités ?

→ PARTAGE DE LA RESSOURCE

Existe-t-il une compétition entre l'eau pour l'énergie et l'eau pour les autres usages ?

Bruno Coupry, bureau d'étude Eaucéa : L'eau dédiée aux rivières gasconnes des réservoirs de haute montagne qui circule ensuite dans le canal (48 Mm³) ne donne pas lieu à une compensation financière auprès des hydroélectriciens. Ceci est encadré réglementairement. La gestion de l'eau, c'est un système très administré et il existe la police de l'eau. L'eau pour l'énergie est stockée mais elle n'est pas bloquée. Un gestionnaire de barrage doit faire tourner le barrage pour payer ses frais mais permet également de stocker l'eau pour les autres usages. L'exploitation de la ressource en eau stockée et circulante doit pouvoir maintenir les ouvrages et répondre à toutes les demandes. L'eau que l'on consomme et l'eau de l'énergie sont intimement liées et ne peuvent pas être dissociées.

Les questions et réactions complémentaires :

(Traitées sur un document de suivi, disponible sur le site sage-nrg.gers.fr)

- Quel avenir pour l'arrosage en période de canicule ?
- Quelle quantité d'eau est dédiée au refroidissement de la centrale de Golfech ?
- Est-ce qu'un jour on va en arriver à limiter l'eau ? Avec des quotas d'eau par foyer par exemple ou bien une forme de tarification incitative
- Comment faire pour s'orienter, dans tous les domaines, vers des modes de production qui consomment moins d'eau ?
- Quelle quantité d'eau potable pour quels usages ? A-t-on par exemple besoin d'eau potable pour nettoyer sa voiture ?
- La sensibilisation des publics au partage de l'eau est-elle utile ?



➔ USAGES AGRICOLES

Comment accompagner le changement des pratiques agricoles ?

Michel Dubosc, Chambre d'Agriculture des Hautes Pyrénées : L'avenir du modèle agricole, c'est la baisse des exploitations de maïs. La surface irriguée diminue un petit peu tous les ans. On observe le développement de la culture du tournesol. Par ailleurs, le type de culture oriente la conservation du sol. Il s'agit donc, à l'avenir de raisonner l'agriculture pour prévenir l'érosion des sols.

Pour accompagner, il faut aussi subventionner. Actuellement il existe deux parties dans les aides de la Politique Agricole Commune (PAC), les aides directes d'une part et la prime environnementale qui est versée à l'agriculture biologique.

Quelles céréales seront développées à l'avenir ?

Michel Dubosc, Chambre d'Agriculture des Hautes Pyrénées : Pour l'avenir de l'agriculture, les semenciers travaillent sur des cultures résistantes à la sécheresse. Ils travaillent des semences hybrides. Il ne s'agit pas d'aller sur des OGM bruts mais de trouver des croisements.

Les questions et réactions complémentaires :

(Traitées sur un document de suivi, disponible sur le site sage-nrg.gers.fr)

- Quel est l'impact des produits phytosanitaires sur la qualité de l'eau ?
- Au niveau agricole, les réservoirs sont-ils assez nombreux ?
- Pourquoi on arrose le maïs en plein été ?
- Changer de type de cultures, d'accord, mais pourquoi pas changer tout le système ?
- Quelle quantité d'eau est consommée pour l'agriculture ?

➔ ECONOMIE DE LA MONTAGNE

L'économie de la montagne a été abordée par les groupes et les questions ont été restituées à l'oral par des volontaires.

Les questions et réactions complémentaires :

(Traitées sur un document de suivi, disponible sur le site sage-nrg.gers.fr)

- Quels risques pour le thermalisme avec la baisse de la quantité d'eau ?
- Quelle quantité d'eau est dédiée à la production de neige de culture ?
- Quelle est la qualité de l'eau, issue de la fonte de la neige produite par des canons à neige ? Est-elle polluée ?
- Une interdiction de la navigation est-elle possible à l'avenir ? Quel serait l'impact sur le tourisme local ?
- Quel avenir pour les stations de ski ?

→ QUALITE DE L'EAU ET EAU POTABLE

Que pouvons-nous dire de la qualité de l'eau sur le territoire ? Quel est l'état général de l'eau ?

Gérard Barthe, Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable : La qualité de l'eau sur le territoire de la Neste est plus que satisfaisante. Ici nous sommes en position de château d'eau, en dessous, après Lannemezan, la qualité de l'eau se dégrade. Il existe par ailleurs la question de la turbidité (concentration, dans l'eau, de matières qui la troublent) pour laquelle on anticipe un changement dans les normes qui vont peut-être demander des systèmes de filtration plus performants. Le traitement de l'infiltration des produits phytosanitaires dans l'eau allonge également le délai de potabilisation.

Michel Dubosc, Chambre d'Agriculture des Hautes Pyrénées : En agriculture, nous recherchons aussi le maintien d'une eau de qualité. Nous sommes tout à fait conscients que la priorité c'est l'eau potable, ensuite vient l'eau environnementale, l'eau nécessaire pour faire vivre les milieux, et après seulement l'eau pour l'agriculture, pour toutes les productions. Il faut donc créer des réserves.

Quel est l'impact des stations d'épuration sur la qualité de l'eau en aval de la Neste ?

Cécile Argentin, France Nature Environnement (FNE) : Je ne connais pas exactement les stations d'épuration ici, à Arreau mais ce que je sais c'est que la situation de ce territoire rend les stations d'épuration vulnérables à la surcharge liée à l'afflux touristique.

Les questions et réactions complémentaires :

(Traitées sur un document de suivi, disponible sur le site sage-nrg.gers.fr)

- Comment se tenir au courant de la qualité de l'eau ?
- Quel est l'impact des stations d'épuration sur la qualité de l'eau en aval de la Neste ?
(pour compléments)

→ GESTION ET GOUVERNANCE DE L'EAU

La gestion et la gouvernance de l'eau ont été abordés par les groupes et les questions ont été restituées à l'oral par des volontaires.

Les questions et réactions complémentaires :

(Traitées sur un document de suivi, disponible sur le site sage-nrg.gers.fr)

- A qui appartient l'eau ? Quels sont nos droits individuels sur l'eau ?
- Quelles sont les mesures d'urgence en termes de gestion de l'eau à envisager ?
- Comment on permet une transition vers un système de gestion de l'eau différent ?
Comment on interroge les modes d'actions ?

→ BIODIVERSITE, SOL ET MILIEUX

La biodiversité, les sols et les milieux ont été abordés par les groupes et les questions ont été restituées à l'oral par des volontaires.

Les questions et réactions complémentaires :

(Traitées sur un document de suivi, disponible sur le site sage-nrg.gers.fr)

- Où en est-on de la préservation des zones humides ?
- Quel est l'état de la forêt sur le territoire ?

→ AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET RESEAUX

L'aménagement du territoire et les réseaux ont été abordés par les groupes et les questions ont été restituées à l'oral par des volontaires

Les questions et réactions complémentaires :

(Traitées sur un document de suivi, disponible sur le site sage-nrg.gers.fr)

- Est-ce que le stockage « individuel » de l'eau au niveau communal est utile ? Est-ce que cela pourrait être une solution ?
- Quelles sont les conséquences de l'augmentation de l'urbanisation sur les réseaux ?
- Quelle est la quantité d'eau qui est perdue via le réseau ?

→ RISQUE INONDATION

Le risque inondation a été abordé par les groupes et les questions ont été restituées à l'oral par des volontaires.

Les questions et réactions complémentaires :

(Traitées sur un document de suivi, disponible sur le site sage-nrg.gers.fr)

- Quel est le risque inondation à court terme ?
- Comment sommes-nous préparés au risque inondation ?

→ CONCERTATION

Quel est l'impact de notre parole ici ? Que deviennent nos échanges ensuite ?

Bernard Gendre, Président de la Commission Locale de l'Eau NRG : Si nous vous avons fait venir c'est bien pour vous écouter et ce à chaque étape de la concertation. Ne vous inquiétez pas, les garant.e.s ici présent.e.s seront là pour y veiller également. La participation de chacun.e servira à nourrir la réflexion des membres de la CLE afin de produire un plan en accord avec les territoires.



Conclusion

M. Gendre a conclu la réunion en remerciant les participant.e.s d'être venu.e.s aussi nombreux et d'horizon aussi différents. Il a également tenu à saluer l'organisation de la soirée et plus particulièrement les services du Département impliqués dans la démarche. Il a rappelé qu'au cours des trois mois de concertation l'équipe aurait à cœur d'aller au plus proche des citoyen.ne.s, dans leurs

communes. M. le Président de la CLE a finalement invité chaque participant.e à continuer la discussion autour du pot convivial installé pour l'occasion.

Clôturée à 20h45, la réunion s'est poursuivie autour d'un buffet d'apéritif convivial.

Pour rappel, l'ensemble des questions présentes dans les encadrés feront l'objet de réponses ultérieures sous forme de tableau publié sur le site sagenrg.fr, mis à jour au fur et à mesure de l'avancée de la concertation.